

# **Réunion des Délégués du Personnel**

**Etablissement de Guyancourt  
Site d'Aubevoye**

**Compte-rendu de la réunion de DP  
du 4 avril 2017**

## **65070 / 04.17 / 1 - Prestation hors métiers de l'automobile**

Les délégués du personnel SUD demandent :

- a. La **liste exhaustive et nominative** des entreprises prestataires hors métiers automobile présentes sur le CTA au 31 mars 2017 ?
- b. Quel est le **nombre** de salariés prestataires (chiffres exhaustifs) hors métiers de l'automobile travaillant sur le site au 31 mars 2017 ?

Réponse :

**Nous n'avons pas les données de mars. De plus, d'un mois sur l'autre il y a très peu d'évolution.**

**A fin février 17, le nombre de prestataires est de 466. Ce chiffre correspond à au moins 4 passages de badge par mois.**

## **65070 / 04.17 / 2 - Répartition Hommes Femmes**

Les délégués du personnel SUD demandent :

La répartition en effectif des hommes et des femmes sur le CTA au 31 mars 2017

Réponse :

**La répartition des effectifs entre hommes et femmes apparait dans les données sociales transmises au CE.**

## **65070 / 04.17 / 3 - PEI**

### **65070 / 03.17 / 9 - Société PEI**

Suite aux nombreux problèmes rencontrés par le personnel de PEI (paye très en retard, manque de produit adapté ou non conforme, machine en panne et bricolé, manque de vêtements de travail adaptés...)

Les délégués du personnel SUD demandent :

Renault n'a-t-il pas d'obligation morale envers le personnel travaillant dans ses sites de s'assurer que tous ces personnels ont les moyens d'effectuer correctement les tâches qui leur sont incombées ?

Réponse :

**Le problème de délai de paie a concerné uniquement le site d'Aubevoye. Le problème a été réglé.**

Faux, ces problèmes ne concernent pas que le site d'Aubevoye.

La question portait aussi sur le manque de produits adaptés ou non conformes, machine en panne et bricolée, manque de vêtements de travail adaptés et pas uniquement sur la paie.

Les délégués du personnel SUD demandent :

Une réponse sur chaque item demandé !

**Réponse :**

**Nous ne sommes pas informés de ce qui peut se passer en dehors d'Aubevoye. Nous avons aussi répondu en séance que le Personnel PEI devait faire part des problèmes qu'il rencontrait à leur responsable hiérarchique présent sur le site.**

**65070 / 04.17 / 4 - Places handicapés**

**65070 / 03.17 / 10 - Places handicapés : incivilité !**

Nous avons observé que les places handicapés devant le CE sont souvent utilisée pendant l'heure du repas et aux ouvertures de la salle de sport par des personnes non autorisées, voir des élus :

Ceci entraine un manque de places pour les personnes autorisées.

Les délégués du personnel SUD demandent :

Que pendant ces plages horaires un rappel soit fait par le service sécurité sur le respect de l'utilisation de ces places.

**Réponse :**

**Il y a suffisamment de places pour les personnes à mobilité réduite. Beaucoup plus que ce que nous impose la réglementation.**

La question ne portait pas sur le nombre de place mais sur les comportements de personnes qui occupent les places handicapés pendant les heures de repas et aux ouvertures de la salle de sport.

Les délégués du personnel SUD demandent :

Que pendant ces plages horaires un rappel soit fait par le service sécurité sur le respect de l'utilisation de ces places.

**Réponse :**

**Nous allons passer le message.**

**65070 / 04.17 / 5 - Effectifs**

Les délégués du personnel SUD demandent :

Les affectifs des salariés Renault résidents en CDI, CDD et intérimaires sur le CTA au 31 mars 2017

**Réponse :**

**Nous n'avons pas d'informations complémentaires aux données sociales transmises au CE.**

**65070 / 04.17 / 6 - Fonction RH**

Les délégués du personnel SUD demandent :

Que la nouvelle responsable RH sur le site puisse se présenter à l'ensemble des élus DP.

**Réponse :**

**Nous allons l'informer de votre demande.**

**65070 / 04.17 / 7 - Parking moto**

Comme tous les ans à l'arrivée du printemps, le parking moto est saturé dès 8h00 du matin.

Au vu des résultats financiers et de l'effort fait par la direction sur l'amélioration du cadre de vie écrit dans l'accord CAP 2020.

Les délégués du personnel SUD demandent :

Soit un agrandissement du parking actuel soit l'implantation d'un 3e parking pour les 2 roues.

**Réponse :**

**Nous considérons que le parking moto est bien dimensionné d'autant que nous ne souhaitons pas promouvoir ce type de transport réputé plus dangereux.**

**65070 / 04.17 / 8 - Sécurité pistes**

Suite au dernier accident qui a eu lieu sur la piste comportement, un amphi a eu lieu le 29 mars au G18 en présence de la hiérarchie Renault du CTA pour un rappel des règles de sécurité sur l'utilisation des pistes.

Hors beaucoup des accidents qui ont eu lieu depuis le début d'année sont de la responsabilité des salariés prestataires.

Les délégués du personnel SUD demandent :

Que la même information soit dispensée à tous les salariés prestataires utilisateurs des pistes du CTA.

**Réponse :**

**Cela est bien prévu. Ce sera fait lors de l'amphi Entreprises Extérieures du 5 avril.**

**65070 / 04.17 / 9 - Imprimantes RICOH**

Les imprimantes RICOH sont remplacées par des imprimantes HP depuis le début du mois de mars.

A ce jour, les RICOH sont stockées dans les couloirs en attendant un éventuel enlèvement.

Les délégués du personnel SUD demandent :

Dans quel délai ces imprimantes seront-elles enlevées ?

**Réponse :**

**Les imprimantes Ricoh vont être retirées lundi 3 et mardi 4 Avril 2017.**